

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS



Le livret de formation ORIAS Livret CIF est nécessaire pour toutes les personnes souhaitant obtenir la capacité professionnelle requise pour le statut de Conseiller en Investissements Financiers.



A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Répondre aux exigences fixées par l'AMF en matière de compétence professionnelle des **Conseillers en Investissements Financiers** (sous réserve de justifier en plus de l'Examen AMF*)
- Connaître l'ensemble de l'environnement technique et réglementaire de l'activité de **Conseiller en Investissements Financiers**

MODALITÉS DE LA FORMATION



Modalités d'examen

Examen final par QCM



Modalités pédagogiques

Formation en E-learning
via une plateforme de formation
accessible 24h/24 et 7j/7



150 h de formation
100% en ligne

THÉMATIQUES

Module 1 : Connaissances générales sur le conseil en investissement financier

Statut de CIF, instruments financiers, supervision des CIF, responsabilité du CIF.

Module 2 : Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers

Démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers, services d'investissement, régime de l'offre au public de titres financiers, différents types de risques.

Module 3 : Règles de bonne conduite des Conseillers en Investissements Financiers

Confidentialité, protection des données personnelles, enregistrement et conservation des données, conflits d'intérêts : prévention, gestion et traitement, connaissance et l'évaluation du client, connaissance et l'évaluation du client et l'obligation de vérifier le caractère adéquat produit/service recommandé.

Module 4 : Règles d'organisation des Conseillers en Investissements Financiers

Réglementation pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, traitement des réclamations clients.

Module 5 : La gouvernance des instruments financiers

PRÉREQUIS

- Avoir des notions des services et marchés financiers
- Connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné



E-learning
& Coaching

STATUT ACCESSIBLE

- Conseiller en Investissements Financiers**

**Sous réserve de l'adhésion auprès d'une association professionnelle agréée par l'AMF et de l'immatriculation ORIAS
*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF

82%
taux de
réussite

93%
satisfaction
client

FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

CONTACTEZ-NOUS

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation



JurisCampus

Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr



05 62 88 28 43
contact@juriscampus.fr

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS



Métier

Le **Conseiller en Investissements Financiers** est un vrai conseiller. Il accompagne une clientèle variée dans le choix et le suivi d'instruments financiers (actions, obligations, parts de fonds de placement).

Il conseille sur la fourniture de service d'investissement (conseil sur l'opportunité de faire appel à une société de gestion par exemple) et sur la réalisation d'opérations sur biens divers (œuvres d'art, panneaux solaires, etc...).

Il développe et fidélise une clientèle de professionnels et de particuliers.

Les prestations du **Courtier en Investissements Financiers** concernent notamment :

- Le conseil en investissements
- Le conseil portant sur la fourniture de services d'investissement
- Le conseil portant sur la réalisation d'opérations sur biens divers
- Le service de réception et de transmission d'ordres pour le compte de tiers

E-learning & Coaching

Le **E-learning** chez JurisCampus c'est :

- Combiner les modalités dans un dispositif complet avec des ressources variées
- Un accompagnement permanent
- Un apprenant au centre de l'apprentissage
- Un parcours de formation qui permet de se former à son rythme

Dans l'optique d'aider l'apprenant dans son apprentissage, tous nos cours sont construits de la même manière, un environnement pédagogique fort aux multiples entrées cognitives sera mis à votre disposition.

De ce fait, vous retrouvez donc toujours la même organisation d'une leçon à l'autre.

La leçon : Vos leçons sont présentées dans l'ordre de la maquette pédagogique. Nous mettons à disposition des ressources documentaires complémentaires (textes de loi, etc.). Nous agrémentons nos enseignements d'illustrations par animations, simulations permettant une meilleure appréhension du contenu.

Les outils : Barre de Progression, Calendrier, Evènements à venir, Forum pédagogique.

La synthèse : Un résumé des points essentiels, en quelques minutes, de votre leçon.

La mise en pratique de vos cours : De nombreux exercices aux formes diverses sont mis à votre disposition vous permettant d'apprendre de manière ludique tout en variant les biais cognitifs. Ainsi, suivant les leçons, vous retrouverez :

- Des quiz
- Des devoirs avec corrections détaillées
- Des jeux divers tels que mots croisés, qui veut gagner des millions ...
- Des mises en situation vous permettant d'explorer plusieurs solutions

Le Coaching : Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous répondre par téléphone, mail ou sur les différents forums de la plateforme de formation. Questions de cours, examens, motivation, organisation, administratif : JurisCampus est là pour vous.

Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation !

Chiffres-clés

Rémunération

La rémunération du **Conseiller en Investissements Financiers** est soumise à une très grosse part de variable (ce qui ne nous permet pas de vous donner une fourchette de rémunération parlante).

Qui recrute



Les évolutions de carrière

- Responsable de cabinet de courtage
- Conseiller en gestion de patrimoine

Espace général

Assistance

- Espace Webconférences
- Espace de co-working
- Conseils du coach



Une ingénierie pédagogique globale

- Serious game
- Classes virtuelles
- Adaptative learning
- Coaching
- Social learning
- Mobile learning
- Co-working digital
- Picking learning
- Contrôle des connaissances
- Auto-évaluation



05 62 88 28 43

contact@juriscampus.fr



JurisCampus

Technoparc 3 - Bat. 10 - 1202 l'Occitane - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr